

des opinions des autres. On peut certainement dire de notre collègue qu'il est un beau spécimen du type canadien.

(La motion est adoptée.)

L'honorable **RAOUL DANDURAND**: Mes honorables collègues et amis, j'avoue que je puis difficilement trouver des mots pour dire combien j'apprécie la très bienveillante attitude que cette Chambre manifeste à mon égard en cette circonstance. Je me demandais ces jours derniers pourquoi les journaux et mes amis avaient remarqué le fait que quarante années ont passé depuis que je suis entré au Sénat. Je n'ai vu aucun mérite personnel en cela. J'ai vécu. Cependant, il semble qu'avoir fait partie de l'une des chambres du Parlement pendant quarante ans est une chose qui ne saurait passer inaperçue.

Mon très honorable ami d'en face (le très honorable M. Meighen) se demande comment j'ai pu atteindre cette Chambre il y a quarante ans, sans passer par la Chambre des communes, alors que je n'avais que 36 ans. Ça lui semble quelque peu mystérieux. Je vous ferai remarquer que probablement l'expérience acquise au cours des dix-huit ou vingt années antérieures à mon entrée au Sénat ne sont pas étrangères à ce fait. La jeune génération, qui se trouve en face de la vie et qui commence à monter l'échelle à dix-huit ou vingt ans, pourrait peut-être profiter de mon expérience. Je suis entré au Sénat à l'âge de 36 ans, après avoir livré dix-sept luttes pour mes amis de la province de Québec avant d'en gagner une.

Le très honorable M. **GRAHAM**: Vous avez pris votre retraite avec plein traitement.

L'honorable M. **DANDURAND**: Le combat fut toujours rude, mais agréable quand même. Je puis dire que je suis né sous l'égide de ce puissant chef conservateur sir John A. Macdonald, qui domina la province de Québec pendant dix-huit ans et plus. Lorsque j'ai livré mes premiers combats politiques il était premier ministre de ce pays depuis assez longtemps déjà. Lorsque votre parti a été dans l'opposition pendant dix-huit années vous pensez qu'il y a lieu d'opérer des réformes, et c'est le nom que nous avons donné à notre parti. J'en était venu à la conclusion qu'un tel parti se devait de préconiser des idées que, naturellement, le parti conservateur combattait tant que la grande partie des gens ne les approuveraient pas et qu'il finirait pas les adopter. Pendant dix-huit années j'ai fait partie d'un groupe de réforme qui devait rester dans l'opposition. Puis tout à coup, en 1896, parce que le parti conservateur avait détenu le pouvoir très longtemps, parce que plusieurs de ses meilleurs chefs

L'hon. M. **BEAUBIEN**

avaient disparu, et parce que le pays passait par une période de mécontentement comme il arrive souvent aux époques où les conditions économiques ne sont pas bien favorables, tout à coup le pays passa aux mains des libéraux, depuis tant d'années dans l'opposition. Nous avions alors pour chef le plus charmant homme que j'aie connu, bien supérieur à ses contemporains de la province de Québec, en tout cas, Wilfrid Laurier, comme on l'appelait alors.

J'ai pris, je m'en souviens, une part bien importante et très intéressante dans la lutte qui conduisit Wilfrid Laurier au pouvoir. L'année suivante, en 1897, mon beau-père se trouvait chef du parti libéral dans la province de Québec, année où nous avons balayé la province, et peu de temps après j'occupais un siège derrière ceux de David Mills, de R. W. Scott et de plusieurs autres sénateurs nommés membres de cette Chambre en 1867 ou vers cette époque; tous hommes d'une rare valeur, qui avaient occupé des postes de premier plan dans la vie nationale et dont la présence honorait le Sénat. Je me suis estimé heureux des relations que j'ai entretenues avec eux. Je suis membre de cette Chambre depuis, fidèle à mes obligations comme tous mes autres collègues sans doute. Je ne sache pas de collègue qui, en présence d'un devoir à accomplir, d'un mandat à remplir, ne s'y consacre tout entier. C'est ce que je me suis toujours efforcé de faire. Je n'ai jamais exagéré mes capacités. Je me suis reconnu quelque énergie et j'ai tâché de la dépenser dans l'accomplissement de mes devoirs.

Durant les années où je me suis trouvé leader de cette Chambre j'ai joui constamment et tous les jours de la coopération de chacun de mes collègues, et les leaders de l'opposition ont été parmi ceux qui m'ont prodigué le plus de bienveillance. J'apporte un souvenir affectueux à la mémoire de sir James Lougheed que j'aimais réellement. J'ai maintenant en face de moi le très honorable Arthur Meighen. Lorsqu'il entra en cette Chambre, en 1932, je le rencontrai à la porte et il me dit: "Voici mon ennemi; il est digne de ma lance." Je lui répondis que cette parole comportait deux erreurs importantes: je n'étais pas son ennemi et je n'étais pas digne de sa lance. J'ajoutai que j'étais son collaborateur, qu'il constaterait qu'il n'y avait en réalité aucune passion politique en cette Chambre, que les neuf dixièmes des questions dont nous étions saisis étaient de celles qui devaient être étudiées, examinées et jugées au mérite. Je fus heureux de constater que très peu de temps après son arrivée, mon très honorable ami se rendit compte que l'atmosphère et la fonction du Sénat n'étaient pas celles de la Chambre des communes. J'ai